

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
11 AVRIL 2023**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 mars 2023
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1 Dépôt - État des revenus et des dépenses - Mars 2023
  - 6.2 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mars 2023
  - 6.3 Autorisation - Nomination maire.sse suppléant.e
  - 6.4 Demande d'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) 2023-2024
  - 6.5 Autorisation - Remboursement des intérêts sur le compte de taxes - Les Entrepôts Huberdeau
  - 6.6 Autorisation - Mise à jour de la politique de rémunérations payables lors d'une élection
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
  - 7.1 Adoption - Règlement no.531 décrétant un mode de tarification des travaux dans les cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville
  - 7.2 Adoption - Règlement no.532 modifiant l'Annexe A du Règlement no.528, du Règlement no.529 et du Règlement no.530
  - 7.3 Avis de motion - Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452
  - 7.4 Adoption - 1er projet de Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Dépôt - Rapport Urbanisme - Mars 2023
- 9 TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 Autorisation - Contrat de pavage manuel à taux horaire 2023
  - 9.2 Autorisation - Reconduction du contrat d'entretien des espaces verts 2023
  - 9.3 Autorisation - Contrat de location d'équipement à taux horaire pour l'entretien des rues 2023
  - 9.4 Autorisation de signature - Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)
  - 9.5 Autorisation - Contrat de réparation des glissières de sécurité 2023
  - 9.6 Autorisation - Contrat de consolidation de la structure de l'hôtel de ville
  - 9.7 Autorisation - Modification de l'entente pour la fourniture de services de la part de la Municipalité de Napierville relative au partage des coûts d'immobilisation et d'exploitation des ouvrages intermunicipaux d'interception et de traitement des eaux usées envers la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
  - 10.1 Autorisation - Location d'une portion des lots no. 4 539 465 & 4 539 472 dans le cadre d'une activité pour le 200ième anniversaire des Municipalités
  - 10.2 Autorisation - Dépenses - Événement Arbre grand maître du vivant - 13 mai 2023
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
  - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance ordinaire du Conseil Municipal, tenue le Mardi, le 11 avril 2023 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean-Marie Mercier maire  
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1  
M. Michel Monette conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5  
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

M. James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier

Absence motivée:

**2023-04-091 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Martin Van Winden,  
Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-092 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,  
Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Ajout du point 10.3 - Autorisation - Aide financière pour le 40ième anniversaire du Club de Patinage dans la section des Loisirs, culture & famille.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2023-04-093 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 mars 2023**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Michel Monette,  
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES**

**Dépôt - État des revenus et des dépenses - Mars 2023**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-094 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mars 2023**

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil,  
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 31 mars 2023 au montant de 248 186,66\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-095 Autorisation - Nomination maire.sse suppléant.e**

01. Considérant que Monsieur Jean-François Boire a été nommé en tant que maire suppléant lors de la séance du conseil du mois de janvier 2023;

02. Considérant que son mandat de 3 mois se terminait à la séance ordinaire du mois d'avril 2023;

03. Considérant que le prochain mandat se terminera à la séance du conseil du mois de juillet 2023;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil  
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De nommer Mme Josiane Surprenant au poste de mairesse suppléante pour une période de 3 mois se terminant lors de la séance du conseil du mois de juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-096 Demande d'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) 2023-2024**

01. Considérant la réception d'un courriel informatif et d'une facture, relatifs à l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités (FCM), par M. James L.Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, le 21 mars 2023;

02. Considérant que la facture d'adhésion à la FCM pour l'année 2023-2024 s'élève à un montant de 674.24\$;

03. Considérant les décisions antérieures du conseil municipal de ne pas opter pour l'adhésion à la FCM étant donné que les municipalités sont de juridiction provinciale;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De décliner l'offre d'adhésion à la FCM pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-097 Autorisation - Remboursement des intérêts sur le compte de taxes - Les Entrepôts Huberdeau**

01. Considérant les intérêts au montant de 208,35\$ accumulés sur le compte de taxes complémentaire du contribuable Les Entrepôts Huberdeau en date du 11 avril 2023 en raison d'un retard dans le paiement;

02. Considérant que le contribuable conteste les intérêts au motif qu'il n'a pas reçu son compte de taxes à la suite d'un changement d'adresse et demande un remboursement de ceux-ci;

03. Considérant que le changement d'adresse n'avait pas été déclaré à la Municipalité;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le remboursement des intérêts au montant de 208,35\$, accumulés sur le compte de taxes complémentaire du contribuable Les Entrepôts Huberdeau compte tenu des circonstances.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-098 Autorisation - Mise à jour de la politique de rémunérations payables lors d'une élection**

01. Considérant la publication dans la Gazette officielle du Québec, partie 1, numéro 1, du 7 janvier 2023, des avis d'indexation pour l'exercice financier 2023 touchant les rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

02. Considérant l'avis d'élection partielle ayant été émis le 6 mars 2023 pour combler le poste vacant au sein du conseil municipal;

03. Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour les rémunérations n'étant pas minimalement au niveau prévu par les avis d'indexation;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la mise à jour de la politique de rémunérations payables lors d'une élection selon les avis d'indexation parus dans la Gazette officielle du Québec pour toute rémunération n'atteignant pas les minimums prévus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**2023-04-099 Adoption - Règlement no.531 décrétant un mode de tarification des travaux dans les cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil en date du 14 mars 2023;

02. Considérant qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil en date du 14 mars 2023;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins 2 jours avant la présente séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

## Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

D'adopter le Règlement no.531 décrétant un mode de tarification des travaux dans les cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-100 Adoption - Règlement no.532 modifiant l'Annexe A du Règlement no.528, du Règlement no.529 et du Règlement no.530**

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil en date du 14 mars 2023;

02. Considérant qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil en date du 14 mars 2023;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins 2 jours avant la présente séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

Il est proposé par M. Jean-François Boire  
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le Règlement no.532 modifiant l'Annexe A du Règlement no.528, du Règlement no.529 et du Règlement no.530.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-101 Avis de motion - Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

Jean-François Boire donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452;

Jean-François Boire dépose également, le projet du Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452

La copie du projet de règlement sera disponible dès demain sur le site internet de la municipalité dans la section *règlements* pour consultation par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-04-102 Adoption - 1er projet de Règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452**

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la présente séance du conseil;

02. Considérant le 1er projet de règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent projet de règlement au moins 2 jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent projet;

Il est proposé par M. Jean-François Boire  
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le 1er projet de règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452;

De transmettre une copie certifiée conforme du projet de règlement no.534 et de la présente résolution à la M.R.C. Jardins-de-Napierville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

**Dépôt - Rapport Urbanisme - Mars 2023**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX PUBLICS**

**2023-04-103 Autorisation - Contrat de pavage manuel à taux horaire 2023**

01. Considérant la programmation de travaux de pavage manuel pour l'année 2023;

02. Considérant une demande de prix auprès de l'entrepreneur L'Équipe Marcil Inc.;

03. Considérant que le prix déposé par l'entrepreneur est de 38 000 \$ taxes en sus;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat de pavage manuel à taux horaire 2023 à l'entrepreneur L'Équipe Marcil Inc. pour un montant n'excédant pas 39 895.25\$ taxes incluses;

De transmettre à l'entrepreneur une copie de la présente résolution et du bon de commande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-104 Autorisation - Reconduction du contrat d'entretien des espaces verts 2023**

01. Considérant le bordereau des prix pour l'année 2023 de l'entrepreneur Aménagement LD Bernier dans le cadre du contrat d'entretien des espaces verts;

02. Considérant la recommandation de M. Pierre Viau, adjoint aux Travaux publics, de reconduire le contrat en question selon les mêmes conditions qu'au devis d'origine, mais avec une modification du bordereau des prix en fonction de l'IPC de la région de Montréal de 2022 de 6.7% à un montant de 31 062, 26\$ taxes incluses;

03. Considérant que la Municipalité a intérêt de se prévaloir de la reconduction du présent contrat avec l'entrepreneur Aménagement LD Bernier étant donné le manque actuel des entrepreneurs qualifiés dans le domaine et l'augmentation des prix de marché qui sont supérieurs de 10 à 20% au prix offert;

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De reconduire le contrat d'entretien des espaces verts 2023 à Aménagement LD Bernier de l'appel d'offres 22-TP-022 jusqu'à un montant de 31 062,26 \$ toutes taxes incluses selon les conditions du devis initial;

De transmettre à l'entrepreneur une copie de la présente résolution et du bon de commande;

De transmettre à l'entrepreneur la liste des travaux pour l'année 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**2023-04-105 Autorisation - Contrat de location d'équipement à taux horaire pour l'entretien des rues 2023**

01. Considérant la liste des prix pour l'année 2023 de l'entrepreneur JLM Inc. pour la location d'équipement à taux horaire pour l'entretien des routes;

02. Considérant la recommandation de M. Pierre Viau, adjoint aux Travaux publics, d'octroyer le contrat de location d'équipement à taux horaire 2023 pour l'entretien des rues, routes et chemin de la municipalité à JLM Inc. selon la liste de prix fournie pour un montant maximum de 5 058.90\$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat de location d'équipement à taux horaire 2023 pour l'entretien des rues, routes et chemin de la municipalité à JLM Inc. selon la liste de prix fournie pour un montant maximum de 5 058.90\$ taxes incluses;

De transmettre à l'entrepreneur une copie de la présente résolution et du bon de commande;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-106 Autorisation de signature - Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)**

01. Considérant la Résolution no.2023-03-078 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;

02. Considérant la communication de l'équipe du PEPPSEP du 28 mars 2023 informant la Municipalité que le mandat de signer et de déposer les documents relatifs à la demande en cause doit être assumé par un employé de la Municipalité afin d'être valide;

03. Considérant le désir de la Municipalité de participer dans le PEPPSEP et de présenter une demande dans le cadre de celui-ci;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser M. Pierre Viau, adjoint aux Travaux publics, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville les documents du programme PEPPSEP, incluant la demande de subvention;

De transmettre la demande d'inscription au programme et la demande de subvention au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-107 Autorisation - Contrat de réparation des glissières de sécurité 2023**

01. Considérant les soumissions et les conditions d'entente de l'entrepreneur Ployard 2000 Inc. d'un montant total de 5 087,65\$ taxes incluses dans le cadre du contrat de réparation des glissières de sécurité 2023;

02. Considérant la recommandation de M. Pierre Viau, adjoint aux Travaux publics, d'octroyer le contrat de réparation des glissières de sécurité 2023 à la firme Ployard 2000 Inc. pour un montant n'excédant pas 5 087,65\$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat de réparation des glissières de sécurité 2023 à la firme Ployard 2000 Inc. pour un montant n'excédant pas 5 087,65\$ taxes incluses;

De transmettre à l'entrepreneur une copie de la présente résolution et du bon de commande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-108 Autorisation - Contrat de consolidation de la structure de l'hôtel de ville**

01. Considérant l'appel d'offres 23-TP-075 visant les renforcements structuraux à l'hôtel de ville de St-Cyprien-de-Napierville, recommandés par un rapport de HBGC émis en 2017;

02. Considérant la soumission de l'entrepreneur Construction Lécuyer et Plourde Inc. au montant total de 66 857.96 \$ taxes incluses;

03. Considérant la recommandation de M. Pierre Viau, adjoint aux Travaux publics, d'octroyer le contrat au fournisseur en question;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'adjudication du contrat de consolidation de la structure de l'hôtel de ville à Construction Lécuyer et Plourde Inc. au montant total de 66 857.96 \$ taxes incluses;

De transmettre une copie de la présente résolution et du bon de commande à l'entrepreneur;

D'inscrire les résultats de l'appel d'offres sur SEAO.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-109 Autorisation - Modification de l'entente pour la fourniture de services de la part de la Municipalité de Napierville relative au partage des coûts d'immobilisation et d'exploitation des ouvrages intermunicipaux d'interception et de traitement des eaux usées envers la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

01. Considérant qu'en juin 2021, la municipalité de Napierville (ci-après « Napierville ») et la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville (ci-après « Saint-Cyprien ») ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services de la part de Napierville relative au partage des coûts d'immobilisation et d'exploitation des ouvrages intermunicipaux d'interception et de traitement des eaux usées (ci-après « l'entente initiale »);

02. Considérant que la reddition de compte trimestrielle effectuée par Napierville assure un partage efficace et suffisant des informations financières relatives à l'application de l'entente initiale;

03. Considérant que l'article 8.5 de cette entente prévoit que Napierville s'engage à faire effectuer annuellement, par un expert-comptable, la vérification des comptes relatifs aux coûts afférents aux immobilisations, à l'exploitation et l'administration des ouvrages communs;

04. Considérant que les parties considèrent opportun de modifier l'entente initiale afin de retirer cette obligation pour éviter les coûts qui en découlent;

## **Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

05. Considérant que les parties s'entendent pour retirer le point 8.5 de l'entente;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver la modification de l'entente intermunicipale pour la fourniture de services de la part de Napierville relative au partage des coûts d'immobilisation et d'exploitation des ouvrages intermunicipaux d'interception et de traitement des eaux usées qui abroge l'article 8.5;

D'autoriser Mme Chantal Pelletier, mairesse et Mme Julie Archambault, directrice générale, de Napierville à signer l'entente modifiant cette entente, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **LOISIRS, CULTURE & FAMILLE**

#### **2023-04-110 Autorisation - Location d'une portion des lots no. 4 539 465 & 4 539 472 dans le cadre d'une activité pour le 200ième anniversaire des Municipalités**

01. Considérant que l'année 2023 va connaître le déroulement de plusieurs activités dans le cadre des festivités du 200ième anniversaire des Municipalités de St-Cyprien-de-Napierville et de Napierville;

02. Considérant que les festivités compteront également une activité intitulée La Ballade;

03. Considérant que l'activité en question nécessite qu'une portion des lots no. 4 539 465 & 4 539 472 soit louée aux fins de celle-ci;

04. Considérant que le coût de la location s'élève à un montant de 2 500\$;

05. Considérant la Résolution no.2023-02-052 qui établit la proportion de contribution financière aux dépenses engendrées par la programmation des activités dans le cadre du 200ième anniversaire des Municipalités à 66.7% pour Napierville et à 33.3% pour St-Cyprien-de-Napierville;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement d'un montant de 2 500\$ pour la location d'une portion des lots no. 4 539 465 & 4 539 472 aux fins de l'activité La Ballade dans le cadre du 200ième anniversaire des Municipalités de St-Cyprien-de-Napierville et de Napierville;

De facturer 66.7% du montant de la facture à Napierville;

D'imputer 33.3% du montant de la facture au budget de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville pour le 200ième;

De transmettre une copie de cette résolution à Napierville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2023-04-111 Autorisation - Dépenses - Événement Arbre grand maître du vivant - 13 mai 2023**

01. Considérant la tenue de l'événement Arbre grand maître du vivant le 13 mai 2023;

02. Considérant que la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville désire participer dans l'organisation de cette journée verte;

03. Considérant que l'événement implique les dépenses suivantes à autoriser par le conseil :

- Achat de plantes et de fleurs au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la distribution au montant de 883,50\$ incluant les taxes;
- Facture en lien avec les affiches pour la tenue de l'événement chez Imprimerie Élite au montant approximatif de 200\$ plus taxes à préciser ultérieurement;
- Achat d'un prix pour le tirage d'un montant maximal de 300\$ plus taxes à déterminer ultérieurement par le conseil.

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant  
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les dépenses suivantes en lien avec l'événement Arbre grand maître du vivant ayant lieu le 13 mai 2023 :

- Achat de plantes et de fleurs au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la distribution au montant de 883,50\$ incluant les taxes;
- Facture en lien avec les affiches pour la tenue de l'événement chez Imprimerie Élite au montant approximatif de 200\$ plus taxes à préciser ultérieurement;
- Achat d'un prix pour le tirage d'un montant maximal de 300\$ plus taxes à déterminer ultérieurement par le conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2023-04-112 Autorisation - Aide financière pour le 40ième anniversaire du Club de Patinage**

01. Considérant la tenue du 40ième anniversaire du Club de Patinage;
02. Considérant la volonté de la Municipalité de contribuer à l'événement en question;

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant  
Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer une aide financière de 250 \$ à l'occasion du 40ième anniversaire du Club de Patinage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VARIA**

\_\_\_\_\_

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

\_\_\_\_\_

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**2023-04-113 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,  
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 20h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

JEAN-MARIE MERCIER  
MAIRE

---

JAMES LANGLOIS-LACROIX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
GREFFIER-TRÉSORIER

**APPROBATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER  
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ordinaire  
TENUE LE Mardi, le 11 avril 2023 (Article 142 du C.M.)**

---

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du Mardi, le 11 avril 2023 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le \_\_\_\_\_

---

Jean-Marie Mercier,  
Maire